

Besoins en hommes et en matériel pour la colonie du Fort Dauphin.

Le 1er décembre 1768 – Maudave à Poivre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2. Cette lettre est une copie jointe à un extrait du Journal de Maudave des trois premiers mois passé au Fort Dauphin (n°12).

Quelques informations, des remerciements et surtout de nouvelles demandes en hommes et en matériel.

C'est le 27 novembre 1768 que l'arrivée du *Massiac*, transportant Steinauer apporte l'ordre de rappel de Dumas, mais depuis le 12 novembre, avec l'arrivée au Port Louis du vaisseau *l'Heureux*, des bruits sur le rappel de Dumas circulent dans la colonie.

Comme nous le lisons ici, ces bruits sont parvenus à Madagascar, ainsi que la nouvelle de l'arrivée de Bougainville le 8 novembre, mais le sort réservé à Dumas n'est encore qu'une rumeur.

Il est question de Dubuq (ou Dubuq), tout puissant premier commis du ministre de la Marine (Praslin) à la direction du bureau des colonies.

Copie d'une lettre à M. Poivre du Fort Dauphin, le 1^e décembre 1768.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 9 du mois passé et les deux autres qui y étaient jointes, savoir une du 12 contenant un extrait de revue du détachement de la Légion et une, du même jour, qui ne contient qu'une demande particulière concernant M. le Grand, enseigne du vaisseau du Roi, employé sur *l'Ambulante* qui m'a apporté ces dernières expéditions. Je ferai à ce dernier égard tout ce que je pourrai pour remplir vos intentions, et je vous en rendrai compte, soit en finissant cette lettre, soit dans une de celles que je prendrai la liberté de vous adresser à mesure que les choses dont j'ai à vous informer en exigent.

Je dois d'abord commencer par vous remercier, Monsieur, de l'attention efficace et réelle que vous avez bien voulu donner aux observations que j'ai mises sous vos yeux. Le secours que vous m'avez envoyé, à le considérer dans le rapport des moyens dont vous disposez, est en effet très considérable. Il me suffit pour rester ici avec honneur et avec utilités. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de l'intérêt que vous prenez au succès de mon entreprise ; mais si je n'en ai pas été surpris, je vous avoue que j'en ai été sensiblement touché. Il y a plaisir de dépendre dans les choses de première nécessité d'un homme aussi droit, aussi intègre, aussi obligeant que vous. Cette idée me console et me rassure. Soyez assuré que je vais faire les plus grands efforts pour mériter la continuation de vos soins, j'en connais les moyens et je n'en négligerai aucun.

Le premier objet dont je m'occupe est une judicieuse distribution des subsistances et des marchandises, pour prolonger la durée des premières et empêcher que les autres ne soient consommées que dans les cas relatifs au service. J'ai chargé M. Pestré de veiller dans la forme dont il vous rendra compte, de la distribution des vivres, et j'arrêterai fréquemment les états de cette même distribution. A l'égard des traites, j'ai jugé qu'il était indispensable d'y donner une attention journalière. M. Avril prétendait qu'on lui délivrerait en bloc du magasin une quantité indéterminée d'effets dont il se chargerait, disait-il, de justifier l'emploi. Cette forme ne m'a pas plu. J'ai cru qu'il était plus clair et plus simple de se conduire de la manière dont je vais vous informer.

M. Avril traitera dans toutes les occasions qui se présenteront ou que nous ferons naître, les diverses espèces de choses qui vous sont utiles ou nécessaires. La traite faite, il présentera ses bons au magasin. M. Pestré, qui en a la direction, enverra ces bons, sans les acquitter, à M. Beaussier. Ce dernier, assisté du garde-magasin ou d'un de ses commis, passera en revue les effets achetés. Après cette imputation il certifiera le bon de M. Avril. Ce bon me sera présenté signé de M. Beaussier et du garde-magasin. Je le viserai et on le paiera. Les effets traités seront informés suivant leur nature, ou dans le parc ou dans le magasin, et on tiendra un autre état circonstancié des consommations qui s'en feront pour les besoins journaliers de l'établissement. De cette manière nous serons toujours à jour, et vous verrez d'un coup d'œil nos achats, nos dépenses et tout le tissu de notre conduite.

Le plan que je me propose de suivre n'est que pour la règle et le bon ordre. Je ne me méfie en aucune manière de M. Avril, mais je ne dois pas vous dissimuler qu'il ne sait pas écrire et qu'il est absolument impossible qu'il vous rende un compte satisfaisant de sa gestion passée. J'ai été à portée de voir par moi-même qu'il n'y a pas l'ombre de malversation, mais simplement un grand désordre occasionné par ce que je viens de vous dire. Il se donne volontiers la peine et les mouvements qui peuvent dépendre des jambes, et il ne faut rien exiger de plus.

Vous m'avez mis, Monsieur, dans une situation plus agréable que je ne devais l'espérer de celle où vous êtes, mais vous n'aurez pas de peine à comprendre que je ne suis pas encore à portée de faire des choses bien intéressantes. Je crois travailler utilement pour le service du Roi et pour le succès prochain de l'établissement de Madagascar, en mettant le Fort Dauphin sur un meilleur pied qu'il n'a jamais été, en entretenant ou formant des liaisons de tous les côtés, en faisant reconnaître et en reconnaissant moi-même exactement le pays, et en cherchant à nous faire aimer des gens qui l'habitent. A ce dernier égard, je crois déjà avoir fait quelques progrès. Il me semble que nous sommes ici plus considérés que je ne m'y attendais, et certainement j'aurai encore plus gagné dans l'esprit des peuples à la fin de l'hivernage.

Vous ne nous avez pas envoyé un assez grand nombre d'habitants pour occuper actuellement un des villages qui nous appartiennent. Souffrez que je vous reproche un jugement *téméraire*. Vous soupçonnez *Dian Mananzac* de nous avoir cédé des terres qui ne lui appartenaient pas : ce n'est pas ce jugement que j'accuse de précipitation, car en conscience je suis de votre avis, mais je ne me suis pas contenté de cette cession, et je me la suis fait confirmer par *Mainbou* qui même m'a offert généreusement de joindre à nos possessions la terre de *Dian Mananzac* si nous voulions nous en emparer. Vous voyez qu'on ne peut pas disputer notre titre, et que si nous étions tourmentés du démon de l'ambition, rien ne serait plus facile que d'acquérir de proche en proche toute les terres de l'île.

En parlant sérieusement, nous possédons actuellement un territoire suffisant pour commencer à fonder notre colonie. Soyez assuré, Monsieur, que personne ne réclamera contre le droit que nous prétendons. Je trouve à cet égard les alarmes de M. Glemet déplacées et ridicules, pour ne pas les caractériser plus durement. Cet homme n'a pas l'art de forger des histoires vraisemblables. Il est clair qu'il n'a écrit que d'après ses terreurs particulières ; et pour trancher le mot, ces terreurs me paraissent assez impertinentes. J'en dis naturellement ma pensée à M. Dumas. Vous pouvez bien deviner que j'ai eu des détails plus circonstanciés que le petit mot que vous voulez bien me toucher à ce sujet. Je suis plus choqué de la conséquence qu'on peut tirer naturellement de sa prétention, que du fond même de la chose. Que peut-il y avoir de commun entre cet homme et moi ? J'ai presque regret que M. de Bougainville¹ ait été surpris de le trouver encore posé à terre sur ses deux pieds : car on assure qu'il en a marqué de l'étonnement ; mais ce qui me console, c'est que ce qui n'arrive pas à un certain jour, peut arriver à l'autre.

Il est très vrai, Monsieur, que les habitants des environs du Fort Dauphin traitent des bœufs de leurs voisins avec les marchandises que nous leur fournissons. Ils vont même jusque dans le pays *d'Alfissach* [Alfissac] ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne cessent leurs opérations de commerce aussitôt qu'ils ont suffisamment des marchandises que nous leur apportons. Ainsi nous retomberons toujours dans l'inconvénient dont j'ai eu l'honneur de vous parler, jusques au temps où les colons français seront en état de vous fournir les bœufs vivants et salés dont vous aurez besoin.

Ce temps ne serait pas éloigné, si nous avions tout de suite deux ou trois cents personnes rassemblées en un corps de peuplade, auxquelles on distribuerait des souches de troupeaux. Ils se multiplient très facilement dans cette partie, et comme nos colons auraient plus d'industrie, plus de soin de leurs bêtes, elles s'accroîtraient dans une proportion plus rapide que le bétail appartenant aux Noirs. Vous n'ignorez pas que c'est le nombre de bœufs qui fait ici la richesse des princes et des particuliers. Un des plus considérables chefs de ce pays, nommé *Rabefala*, m'a montré avec ostentation 12 de ses capitaines, en me disant, celui-ci a 500 bœufs, celui-là 400, cet autre 300. Ainsi du reste. Il croyait me donner par là une haute idée de sa richesse, puisque tout était à lui-même par de si grands seigneurs.

¹ Bougainville a séjourné à l'Isle de France du 8 novembre au 12 décembre 1768.

Je me suis si bien trouvé de ma première députation auprès de vous, que je vais devenir indiscret : car je vais en annoncer une seconde. Je vous envoie M. Pichard. C'est un très bon sujet qui s'emploie volontiers à tout. Il est sage et réglé. Il a des connaissances relatives à la marine, et il m'a été ici d'une grande utilité. Je l'ai chargé de vous représenter le besoin que nous avons ici de quelques embarcations. C'est un article dont nous ne pouvons pas nous passer. Daignez donc nous accorder, s'il vous plaît, un brigantin, une goélette et une forte chaloupe, armés, équipés, approvisionnés. Ces bâtiments seront en sûreté pendant l'hivernage. M. de Clonard [Clouard] trouve que le dedans du récif est tenable à l'aide de quelques légères précautions que M. Pichard vous expliquera. Les vents dans cette partie sont traversiers. On peut remonter et descendre facilement la côte. Vous ne sauriez croire à quel point ces embarcations nous sont nécessaires ! Si vous êtes hors d'état de me confier un brigantin, accordez-moi du moins des goélettes et les ustensiles nécessaires pour nous monter un petit port. Le Sieur Sirandé [Sirandré] que vous avez fait embarquer sur *l'Heure du Berger* et que j'attends ici à chaque moment, sera chargé de ce détail ; mais par-dessus tout, Monsieur, je vous conjure de me procurer les bâtiments que je prends la liberté de vous demander.

Je vais de plus vous dire une chose que je vous prie de garder pour vous. J'aimerais autant, si vous m'accordez un brigantin, qu'il ne fut pas commandé par un officier de la Marine du Roi. Vous en devinez bien les raisons. Ne pourriez-vous pas en donner la conduite à M. du Poncelet qui prendrait Pichard pour son second et dans un besoin, Sirandé s'y embarquerait aussi. Je ne crois pas que M. du Poncelet s'éloignera de cette idée. Je lui en écris, et comme il aura l'honneur de vous voir, si vous approuvez mes vues, je vous prie de lui notifier vos intentions.

Comme il m'est impossible de vous rendre un compte aussi détaillé que je le voudrais de mes vues et de mes lumières que j'ai acquises depuis que je suis dans le pays, je prends le parti de vous adresser mon journal que vous pourrez parcourir si vous en avez le temps. Ensuite, je vous supplie de l'adresser à M. Dubucq, pour qu'il en rende compte au Ministre. Je n'en envoie qu'un extrait à M. Dumas, et je vous supplie de me garder le secret sur cela.

En vous adressant mon journal, je suis dispensé d'entrer dans les détails. Vous les y verrez tous, dans leurs dates ; à mesure que les idées me sont venues je les ai rédigées. Vous y verrez plusieurs choses qui, peut-être, vous seront nouvelles et d'autres qui vous paraîtront mieux éclaircies. Enfin j'ai fait de mon mieux pour m'instruire et je continuerai sur le même ton.

Vous m'imposez, Monsieur, un terrible engagement de vous payer 19 Noirs pour l'acquit des chevaux que vous avez fait passer au Fort Dauphin. Vous n'ignorez pas que les Noirs sont très rares dans cette partie. Cependant vous l'ordonnez ; ainsi je vous assure que je ne négligerai rien pour vous contenter. Ce ne pourra pas être par cette expédition, mais ce sera par les suivantes.

Je suis bien de votre avis, Monsieur, qu'il n'y a rien à faire pour nous à Madagascar si nous ne commençons pas par nous établir dans le Sud. Le climat de cette île est en général très malsain et il serait impossible de soutenir un poste quel qu'il soit dans toute autre partie de l'île. Nous avons ici un exemple frappant de cette vérité. Le Fort Dauphin est sans contredit situé dans le climat de l'île le plus salubre. On nous a apporté du dehors des fièvres de l'espèce du Nord. Ces fièvres sont tellement enracinées qu'à parler exactement, aucun de ceux qui en ont été atteints, n'en est encore guéri. Cependant en les séparant de quelques autres causes particulières qui leur donnent plus de malignité, elles ne sont pas, à beaucoup près, aussi dangereuses que dans le Nord. M. de la Marche en est violemment affecté depuis un mois. Il a paru vouloir se rétablir huit ou dix jours de suite, il est retombé depuis cinq, et je crains bien, avant de finir ma lettre, d'avoir la douleur de vous annoncer sa mort.

Je n'ai que trop bien deviné, le pauvre garçon mourut hier, dimanche 4,² à deux heures et demie du matin. Je vous laisse à juger quelle est la douleur que je ressens d'une perte qui me sera longtemps amère. J'en instruis sa veuve et je prends la liberté de vous adresser une malle contenant ses effets, et que je vous supplie de faire vendre à l'Isle de France. Parmi ses effets il y a quelques bijoux tels qu'une montre, un portrait du roi de Pologne en bague, celui de sa femme en bracelet, une tabatière avec le portrait du comte de Maginski. Je vous supplie d'envoyer à Mme de la Marche toutes ces bagatelles en nature. Je suis persuadé, Monsieur, que si vous trouvez le moyen de rendre quelques

² Dimanche 4 décembre 1768.

services à cette famille désolée, vous ne la laisserez pas échapper. Je vous demande vos bontés et votre protection pour elle. Je veux faire venir son fils auprès de moi, et rendre, en la personne de cet enfant, à la mémoire de mon malheureux ami, tous les offices qui pourront dépendre de mes soins et de ma bonne volonté.

Nous travaillons journellement à nous débrouiller et cela avance peu à peu. Le Roi notre ami nous donne de temps en temps quelques petits coups de main, et je suis très souvent tenté de lui donner de grands coups de pied. Les vaisseaux qui nous viendront dans la saison prochaine nous trouveront en meilleur état et notre fort aura un air plus honnête et plus décent. Je pense que vous approuverez que j'attende pour la distribution des terres, qu'il y ait plus de gens pour les recevoir, et qu'à mesure qu'il arrivera des habitants, une des conditions préalable des concessions soit de leur imposer l'obligation de travailler pendant quelques mois aux corvées nécessaires pour l'établissement du fort. Par ce moyen nous aurons insensiblement d'assez grands ouvrages, et le fort parviendra sans de grands frais à la situation dans laquelle il est nécessaire de le remettre.

Je n'ai pas été moins content, Monsieur, de voir l'approbation que vous donnez à ma nouvelle idée sur les traites ; Ce sera en effet une chose très utile que le Roi se pourvoie de bestiaux par les mains de ses sujets. Les nègres perdant cette branche de commerce, seront contraints ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer, de chercher d'autres voies pour se pourvoir de nos denrées qui leur sont des denrées nécessaires. Je soutiens que le seul jeu de cette opération suffit pour former dans la partie du Fort Dauphin un établissement important, ce qui, joint aux valeurs immédiates et réelles que l'industrie de nos Français pourra créer dans ce pays, produira assez de ressources et de moyens pour faire fleurir la nouvelle colonie à quelque nombre qu'elle puisse monter.

Je vous supplie d'observer que jusques à présent les environs de Fort Dauphin ont été très mal reconnus. Ce pays produit plus de choses utiles, rares ou curieuses qu'on ne se l'est imaginé. Il est de plus très fertile et très cultivé en suivant le bord de la mer au-delà de l'étang d'Ambouve jusqu'au pays des Empatre [Ampatre] et des Caremboule. Ramahabou qui est un chef puissant avec lequel nous commençons à prendre des liaisons, habite la lisière qui borde ce premier pays, à 13 ou 14 lieues du fort. Ses horrac³ sont vastes et bien plantés et, si vous nous envoyez des embarcations, nous en tirerons du riz en abondance pour vous et pour nous.

Mais souffrez que je vous fasse à cet égard une nouvelle représentation. J'ai besoin d'un homme sur lequel je puisse compter et qui soit capable de parler et d'agir suivant ma direction. Avril n'est pas en état de remplir à ce sujet la plus petite partie de mes vues. Il n'entend rien à la manière dont il faudrait traiter avec ces gens, dans le double rapport de la traite et de la politique. Vous pourriez, je pense, l'envoyer à M. Glemet ou le placer ailleurs. Si vous aimez mieux le laisser ici, je n'ai garde de le trouver mauvais, mais je ne vous en prie pas moins de m'envoyer un homme que je connais et qui remplit mes vues telles que je viens de vous les expliquer. Il se nomme Du Pressoir, il ira vous trouver de ma part, et si vous avez la bonté de condescendre à ma demande, je vous serai très obligé de le faire passer au Fort Dauphin avec le titre de commis aux traites, conjointement avec Avril, et de lui fixer les mêmes appointements que vous avez accordés au premier. Je vous assure que vous ne tarderez pas à vous apercevoir que je vous propose une chose utile au service du Roi. Daignez, Monsieur, ne pas oublier cet article qui m'est intéressant par mille raisons.

M. Pichard vous parlera en détail de l'étang d'Ambouve duquel je conçois de si grandes espérances. J'y ai mené M. le chevalier de Clonard qui est frappé de la beauté du lieu et des ressources qu'il promet. J'admire la manie de nos marins qui s'efforcent de trouver un port où il n'y en a point et qui n'ont pas daigné regarder celui-là. *C'est bâtir Calcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux.* Pour moi j'avais trouvé ce port longtemps avant de venir à Madagascar. Flacourt était mon garant. J'ai vérifié sur les lieux que les avantages étaient plus considérables qu'il ne les promet. Le temps y a fait des changements utiles. La barre se fermait lorsqu'il écrivait ses relations ; elle est à présent toujours ouverte, en état de recevoir des chaloupes et des canots, et de légers efforts en procureront l'entrée aux brigantins et aux bâtiments inférieurs. Je ne crains pas de vous assurer qu'avec 200 cafres je mettrais le chenal, en moins de deux mois de travail, en état de donner passage aux vaisseaux marchands et que j'y tiendrai toujours 16 ou 18 pieds d'eau.

³ horrac : rizière.

Vous trouverez toutes mes idées éparses dans les divers articles de mon journal, si vous avez le temps ou la patience de le parcourir, ce que je vous propose de faire si je ne craignais d'abuser de vos moments. Vous y verrez également copie de la lettre que j'écris à M. Dumas. Je me flatte que vous voudrez bien me garder le secret sur tout cela. Je n'envoie qu'un extrait de mon journal à M. Dumas et je le prie de vous le communiquer. S'il le fait, ayez la bonté de le recevoir. Je ne comptais pas envoyer sitôt le journal tel qu'il est à M. le Duc de Praslin. J'ai depuis changé d'avis, mais j'ai jugé que je devais vous le communiquer avant. Le paquet vous est adressé avec une étiquette au dos pour vous prier de l'ouvrir. Je suis dans l'usage de faire passer mes expéditions par la voie de M. de Monistrol à M. de Bruny, le syndic, qui a la bonté de les remettre lui-même à M. Dubucq. Ils le lisent ensemble avant de le présenter au Ministre. M. le Duc de Praslin a trouvé bon que M. de Bruny entre dans tous les détails qui regardent Madagascar, et il est à portée de me rendre de bons offices et de faire valoir mes efforts dans les diverses conférences que M. le Duc de Praslin lui accorde fréquemment.

On nous débite ici de belles nouvelles, mais sans aucun détail. Je souhaite que celles qui vous intéressent soient telles qu'on nous le dit. Je me flatte que vous ne me les laisserez pas ignorer. J'attends avec grande impatience des lettres de mon frère et je serai très flatté d'apprendre que vous êtes content de sa conduite en France. On prétend ici, car nous avons nos politiques, aussi bien que le Baron d'Elbecq doit venir à l'Isle de France. Tout est possible, mais je le crois d'autant moins qu'un pareil choix aurait absolument dépendu de M. Dubucq. Il m'a semblé dans les fréquentes relations que j'ai eues avec lui, que ses vues pour la fortune et l'établissement de son gendre n'étaient pas tournées vers les colonies ; quoiqu'il en soit, on débite ici que le changement est certain, mais que c'est ce que je vous écris à ce sujet : ce ne sera pas du Fort Dauphin que vous recevrez les premiers avis.

Je vous remercie, Monsieur, de nous avoir envoyé un aumônier, M. l'abbé Kelan [Quelan] me paraît un caractère doux et sage. Il est tout de suite entré en fonctions. Je ferai incessamment construire une chapelle décente et un logement commode pour lui. Je vous prie d'observer, Monsieur, que M. Contenot a été trop réservé dans les pouvoirs qu'il a accordés à M. l'abbé Kélan. Il ne lui a pas permis, par exemple, de célébrer des mariages. Il est vrai que dans le moment actuel, cette faculté n'est pas nécessaire car ceux qui se sont faits jusqu'à présent, ne requièrent pas cette solennité, mais ce qui est plus singulier, il n'a pas reçu l'autorité à conférer le baptême avec toutes ses circonstances. Il ne lui permet que d'ondoyer : faculté dont le plus misérable lai jouit dans l'occasion aussi pleinement que le Pape.

Cette restriction est sujette à quelques inconvénients. J'ai un Noir, domestique, âgé de 16 à 17 ans, que je fais instruire et auquel je voudrais qu'on confère le baptême, avec toutes les solennités requises pour donner, par la pompe et l'appareil, une idée majestueuse de notre religion aux nègres qui nous entourent. M. l'abbé Kelan ne se croit pas suffisamment autorisé pour cela. J'espère cependant surmonter ses scrupules par la considération du bien qui proviendra de cette cérémonie. J'ai obligé Dian Mananzac d'assister à la messe et sa convenance nous a tous fort édifié.

La lettre que j'écris à M. Dumas finit par un article qui fera également la matière d'une autre lettre que je compte avoir l'honneur de vous adresser. Je vous demande, Monsieur, de la prendre en une particulière considération, et d'avoir la bonté de la faire lire au Conseil si vous le jugez à propos. Je n'en toucherai pas ici le sujet. Je me contente de vous supplier de toute mon affection de la lire avec attention et de faire à cet égard tout ce que vous croirez pouvoir faire suivant les lois de l'équité et les vrais principes d'une administration ferme et sage.

J'ai tout sujet d'être tranquille, Monsieur, sur la manière dont vous parlerez à M. le Duc de Praslin lorsque vous l'entretiendrez des affaires de Madagascar. Je connais assez la droiture et l'honnêteté de votre caractère, pour sentir que dans ce rapport j'aurai plus de remerciements à vous faire que d'offices à vous demander. Je vous supplie de lire ce que je prends la liberté d'écrire au Ministre. Je ne suis pas encore en état, comme vous savez, de lui annoncer des choses faites ; mais j'ai une bonne provision de futurs contingents dont je n'aurai pas sitôt épuisé le magasin. Je m'en tiens donc encore aux idées purement spéculatives. Elles se réaliseront en tout ou en partie avec le temps. D'après les lumières que j'ai acquises, je me confirme dans l'opinion que je n'ai rien à rabattre des promesses que j'ai faites au gouvernement. Je suis ici dans le champ le plus vaste et le plus fécond, et les facilités de nous en approprier toutes les richesses sont incroyablement très réelles. Les obstacles au contraire sont vains et légers. J'ose assurer que je les lèverai tous, sans prétendre m'en faire un

grand mérite. Daignez examiner mûrement ce que je dis de particulier à ce sujet sans certitude des faits et des détails. Vous devez juger, Monsieur, par les choses que je mets sous vos yeux, de celles que je compte faire successivement, à mesure que les moyens me parviendront. Je vous supplie de ne pas vous laisser prévenir par ceux qui vous rendront, ou qui pourraient vous rendre, d'autres comptes et nommément dans les choses qui auront rapport au plus ou au moins de salubrité du pays que j'habite actuellement. Voilà 11 personnes qui nous meurent en trois mois sur le petit nombre de Français que nous étions ici. C'est assurément une très grande perte, indépendamment du personnel de quelques-uns. Mais ayez la bonté de lire ce que j'ai noté dans l'article de mon journal au 21 décembre, et vous verrez que cette mortalité ne doit pas être attribuée simplement au climat. Il est trop vrai que mon pauvre ami la Marche périt des suites de la fièvre contractée dans son malheureux voyage. Il a résisté 29 jours aux efforts de la maladie, et, s'il avait bien voulu prendre de bonne heure les précautions qu'on lui proposait immédiatement après son arrivée, il est probable qu'il s'en serait tiré. Soyez assuré, Monsieur, que l'air du Fort Dauphin n'est point malsain et qu'il ne nous mourra des Blancs que par la nécessité indispensable qu'il faut mourir partout où il y a des hommes. Si vous voulez bien m'envoyer au mois de mai prochain la charpente nécessaire pour la construction d'un hôpital dans lequel nous pourrions enfermer nos malades. Il serait nécessaire que ce bâtiment eut 52 pieds de long sur 30 de large, avec une cloison en charpente au milieu pour faire cinq salles et une apothicairerie. Je le ferais entourer de palissades, de manière que les convalescents seraient enfermés et ne communiqueraient avec personne : car c'est aux vivres clandestins qu'ils ont l'art de se procurer que nous devons attribuer les rechutes qui font mourir les malades.

Je ne vous demanderai pas ce secours si nous avons ici plus de bras, mais vous jugez bien que nous ne pouvons pas nous donner à de grands travaux. Nous ferons beaucoup même en recevant ce corps de bâtiment, de le monter et de nous en servir. Mais aussi je vous garantis son utilité et vous pouvez compter que, de ce moment même, la mortalité cessera parmi nous.

Je dois vous informer que M. Mille qui fait jusqu'à présent les fonctions de chirurgien major, se donne toutes les peines et tous les soins qu'on peut désirer et beaucoup au-delà de ses forces. Il est de plus très expert dans sa profession. J'ai vu de près tous les traitements qu'il a ordonnés. Je ne suis pas médecin, mais je ne laisse pas de sentir le bien et le mal dans ce rapport, et je puis vous assurer qu'on ne pouvait faire que ce qu'il a fait. C'est un très grand embarras que de traiter des malades ça et là, et d'avoir à combattre, outre la maladie, leur intempérance sur laquelle il n'est pas possible de veiller. M. Mille vous demandera un supplément de remèdes, spécialement de certaines drogues qui lui manquent et qui lui eussent été très utiles. Je vous supplie de les lui accorder, de lui répondre avec bonté et de vous souvenir dans l'occasion que c'est un homme de mérite et qui fait sa profession avec beaucoup de zèle et de soin.

Je vous dois un remerciement particulier pour deux grâces personnelles que vous avez bien voulu m'accorder. La première regarde M. Beaussier auquel vous avez la bonté de donner l'emploi d'écrivain principal, avec 2000 livres d'appointement. Je vous réponds que vous serez content de son assiduité et de sa conduite. Il se mettra journellement au fait de sa charge, et il sera bientôt en état d'en remplir une autre plus considérable. La seconde concerne M. Dallemand que vous faites porter sur l'état du Roi à 1200 livres d'appointements. Je l'emploierai dans les occasions où il pourra aider les autres, et j'espère qu'il sera bientôt en état de justifier vos bontés. Il a beaucoup d'honnêteté et de bonne volonté, il m'est particulièrement recommandé par M. de Sénac, et je compte que je serai incessamment en droit de vous demander pour lui un emploi plus considérable.

Mme de Modave ne se lasse point de se louer de vos procédés. Elle vous fait, ainsi que Madame sa mère, un million de compliments, et elles vous prient de ne pas les oublier auprès de Mme Poivre. Daignez, s'il vous plaît, lui offrir l'hommage de mon respect, et recevez en même temps les assurances de l'attachement inviolable et sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

* * *